

PAYS DE LA LOIRE

Le groupe poursuit sa croissance externe à Poitiers, Angoulême et Nantes, avec l'acquisition de la Polyclinique de l'Atlantique.

Hospitalisation privée : Vedici étend sa toile dans l'Ouest

DE NOTRE CORRESPONDANT
À NANTES.

Le groupe d'hospitalisation privée Vedici vient de procéder à plusieurs acquisitions de cliniques dans l'agglomération nantaise, dont celle de la Polyclinique de l'Atlantique, à Saint-Herblain, près de Nantes. Fort d'une équipe médicale de 140 médecins et de 650 salariés, cet établissement réalise 40,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Connue comme l'une des plus importantes maternités de France, il est également spécialisé en ophtalmologie et en orthopédie.

Plus tôt dans l'année, Vedici a acquis, auprès de congrégations religieuses, 60 % du capital des cliniques nantaises Saint-Augustin et Jeanne d'Arc, cette dernière étant connue des Nantais comme « la clinique de la main ». Sur cette

compétence, Jérôme Nouzarède, PDG de Vedici, envisage la création d'un institut de la main associant enseignement et recherche. Plusieurs sites sont à l'étude pour ce projet. « Nous avons constitué une offre sur un bassin homogène au nord et à l'ouest de Nantes, c'est là que la ville va le plus se développer », considère Jérôme Nouzarède.

Ouverture du capital

Vedici vient aussi de conclure la reprise de la polyclinique de Poitiers, réalisant 30 millions de chiffre d'affaires, et de signer un accord avec la Mutualité de Charente pour gérer la clinique d'Angoulême en difficulté. Le groupe est aussi, depuis cette année, l'actionnaire du groupe Seny, spécialisé dans le diagnostic et le traitement du cancer (IRM, scanner, scintigraphie, etc.).

Fondée en 2000 par Jérôme Nouzarède et Michel Bodkier, deux anciens cadres de la Générale de Santé, Vedici a triplé de taille en deux ans. Son chiffre d'affaires atteint 220 millions d'euros, avec 2.200 lits et places dans quatorze établissements. Pour financer sa croissance, le groupe a ouvert l'année dernière son capital à l'investisseur Apax. Les sept associés fondateurs demeurent majoritaires. Un accord vient aussi d'être signé avec Icade (CDC) pour la reprise ou le financement de nouveaux programmes immobiliers, ce qui doit libérer des moyens pour de nouveaux développements. « Nous ne nous interdisons plus d'aller au-delà du grand Ouest », affirme Jérôme Nouzarède. Jusqu'à présent, Vedici privilégiait cette zone, où les grands opérateurs se montraient moins actifs.

EMMANUEL GUIMARD